



Placement abusif a l'aide sociale a l'enfance

Par **anaismeo**, le **13/06/2012** à **23:07**

Bonjour,mes quatre enfants ont été placés a l'aide sociale a l'enfance en 2004 on me les a rendu 2 ans plus tard sous condition que je parte au mali pays d'origine de mon concubin est-ce légale?